

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 682

Rubrik: Radio

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RADIO

Taisez-vous et vous serez écoutés

Tandis que les demandes de concession pour l'exploitation de radios et de télévisions locales font toujours l'objet de comparaisons-appreciations à Berne, les éventuels futurs exploitants ont droit aux conseils de toutes sortes de spécialistes en communication. Ainsi, un psychopédagogue de Zurich, rattaché à la maison Philips pour laquelle il a déjà fait plusieurs réalisations audio-visuelles, disserte dans les revues professionnelles et les journées d'information internationales sur les comportements des auditeurs de radio.

Beaucoup de lieux communs, et quelques règles utiles, y compris pour les gens de la RSR: un débit rapide provoque l'incompréhension totale du discours, seule une répétition systématique permet de diminuer l'inexactitude des informations retenues, un fond sonore nuit sauf exception à l'appréhension même du message, vu la mauvaise sélectivité de l'oreille humaine.

Le fin du fin: ne pas consacrer plus de la moitié du temps disponible aux informations importantes, destinées à être mémorisées ou du moins écoutées. L'audition attentive étant intermittente, et de meilleure qualité si elle se «repose» par instants, il convient d'alterner autant que possible le parlé supposé important avec le bruit (musical) et, indispensable pour «rattraper» l'auditoire, de véritables pauses (quelques secondes de silence).

Ce que le bon docteur Hunziker ne dit pas, c'est la nature du message qu'il veut ainsi mettre en évidence: information ou bavardage publicitaire? Réponse sur les ondes locales dès l'année prochaine.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Villas en pagaille

Est-il conciliable de prendre d'une part des mesures pour encourager «l'accès à la propriété» des maisons familiales, et d'autre part des mesures d'aménagement du territoire «en vue d'assurer une utilisation judicieuse du sol et une occupation rationnelle du territoire»? C'est en tout cas ce que prévoit la Constitution fédérale (art. 34 sexties et 22 quater)... Au long d'une thèse extrêmement stimulante qui vient d'être présentée dans le cadre du Département d'architecture de l'EPFL, Alain Garnier situe les enjeux et tente de faire le point de la politique suivie dans le cas du canton de Vaud ces vingt dernières années («L'expansion péri-urbaine — Le cas de la maison individuelle dans le canton de Vaud de 1960 à 1980»), dans la perspective loin-

taine de ces deux objectifs apparemment contradictoires.

Le constat? Il est impressionnant, si l'on considère la véritable explosion de la construction de maisons individuelles ces dix dernières années: + 32%, avec à la clef une nouvelle forme d'urbanisation, huit villas sur dix ayant été construites hors des agglomérations, dans les espaces dit «péri-urbains» (cf. tableau ci-dessous — les démolitions ne sont pas comptabilisées dans le «total cumulé»)! Et à la clef, les répercussions que l'on sait sur les centres urbains ou sur les anciens équilibres ruraux, entre autres. Il faudra revenir sur les conclusions de l'auteur, qui tente de déterminer les possibilités qui s'offrent aux professionnels de l'aménagement de canaliser cette expansion forcée, de donner à ces «régions urbaines» une cohérence suffisante qui permette un développement plus harmonieux que pendant cette dernière décennie.

Evolution de la construction de maisons individuelles en Suisse
de 1970 à 1980

Année	Production annuelle			Total cumulé		
	Maison à 1 logement sans autre fonction	Nombre de logements total	% de vil- las	Maison à 1 logement sans autre fonction	Nombre de logements total	% de villas
1970	10 657	63 592	17	372 680	2 206 908	17
1971	10 963	65 248	17	383 643	2 272 156	17
1972	12 184	73 612	17	395 827	2 345 768	17
1973	13 320	81 865	16	409 147	2 427 633	17
1974	11 495	73 961	15	420 642	2 501 594	16
1975	8 715	54 899	16	419 357	2 556 493	16
1976	7 958	34 158	23	437 315	2 590 651	17
1977	10 463	32 297	32	447 778	2 622 948	17
1978	12 931	34 464	38	460 709	2 657 412	17
1979	15 025	37 813	40	475 734	2 695 225	18
1980	16 963	40 876	42	492 697	2 736 101	18
Total	130 656	627 684	20			